

Résolution du 29 avril 2024 de MM. Maxime Provini, Luc Zimmermann, Daniel Sormanni et Vincent Schaller: «Prise de position du Conseil municipal suite au problème de recrutement au sein du DACM».

(refusée par le Conseil municipal lors de la séance du 30 avril 2024)

PROJET DE RÉSOLUTION

Exposé des motifs

Le 9 avril 2024, le Conseil administratif annonçait par voie de presse une série de mesures et de sanctions prises à la suite des révélations concernant certains recrutements au département de l'aménagement, des constructions et de la mobilité.

Tout en saluant les décisions prises par le Conseil administratif, il est important pour les groupes signataires de la présente résolution d'affirmer par cette dernière leur totale désapprobation concernant les recrutements qui ont eu lieu au sein du DACM ces dernières années.

Cette affaire a entaché de manière durable la confiance des élus envers la magistrature en charge du DACM ainsi que ses services.

Par voie de résolution, les élus municipaux tiennent à souligner la nécessité du strict respect des règles et des procédures dans tous les processus de recrutement qui concernent l'administration. A cet égard, aucun manquement ne peut et ne sera toléré.

Considérant:

- le communiqué de presse du Conseil administratif du 9 avril 2024;
- les dégâts d'image considérables causés envers tous les élus politiques et la population;
- le devoir d'exemplarité qui incombe aux élus;
- le serment que nous avons prêté lors de notre élection au Conseil municipal,

le Conseil municipal déclare:

- exiger de la part du Conseil administratif qu'il prenne toutes les mesures nécessaires afin que ce type d'abus ne se reproduise plus;
- exiger de la part du Conseil administratif la plus grande fermeté envers les personnes qui n'ont pas respecté les règlements en vigueur en matière d'engagement de personnel en Ville de Genève;
- exiger de la part du Conseil administratif des mesures concrètes pour rétablir la confiance entre les membres du délibératif et les membres de l'exécutif;
- exiger qu'un audit complet des engagements effectués au sein de l'ensemble des départements soit réalisé dans les plus brefs délais.